

- **ATTENDU** que l'AGECVM se dote de plusieurs mandats communs avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), notamment pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;
- **ATTENDU** que l'AGECVM partage beaucoup de points communs avec les associations membres de l'ASSÉ à travers la pratique du syndicalisme étudiant de lutte, un fonctionnement selon les principes de la démocratie directe (contrôle direct par ses membres dans le cadre de l'Assemblée générale), la défense et promotion du droit à l'éducation;
- **ATTENDU** que l'ASSÉ lutte activement pour une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination;
- **ATTENDU** que l'ASSÉ est le seul regroupement étudiant national au Québec qui privilégie le syndicalisme étudiant de combat afin de construire un rapport de force pour faire plier le gouvernement ou les adversaires en cause;
- **ATTENDU** que le syndicalisme de combat fait partie intégrante de la construction du rapport de force face au gouvernement et que le gouvernement doit avoir à craindre de voir grossir et se solidifier de façon durable une opposition comme l'ASSÉ;
- **ATTENDU** que l'ASSÉ travaille sans relâche à l'information et la mobilisation massive et systématique du mouvement étudiant québécois;
- **ATTENDU** que l'ASSÉ encourage et aide les Associations membres à tenir des Assemblées générales régulièrement afin de donner à celles-ci le dernier mot sur des revendications ou un plan d'action national, chaque Association étudiante membre de l'ASSÉ étant souveraine;
- **ATTENDU** qu'une affiliation à l'ASSÉ permet de soutenir une vie démocratique active dans les établissements membres

#### **Que l'AGECVM :**

- déclenche une campagne d'information du lundi 16 avril suite à l'Assemblée générale spéciale jusqu'au lundi 23 avril;
- que se tienne un référendum d'affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) du mardi 24 avril au vendredi 27 avril avec la question suivante : *Voulez-vous que notre association étudiante (AGECVM) s'affilie à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) moyennant une cotisation de 1,50\$ par membre par session puisée à même les cotisations étudiantes actuelles ?*

---

**AVIS DE MOTION POUR DISCUSSION**

**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 16 AVRIL 2007**